



COMPTE RENDU DU CSAL

DU 04 JUILLET 2023

Séance ouverte à 09h00.

Étaient présents

Pour l'administration :

Mme GABELLE (présidente), Mme LECHEVALIER, M LERAY, M SOULIE, Mme EXERTIER, M DAUVERGNE, et Mme TOULZAC (rédactrice).

Pour les organisations syndicales :

CGT – SOLIDAIRES – FO – CFDT/CFTC

En seconde convocation du CSAL du 22 juin 2023 :

Ordre du jour :

- I. Dispositif d'entraide entre services de publicité foncière : protocole d'entraide SPFE de Tulle et SPFE de Limoges (pour avis)

Pas de modification du document présenté en première instance et que toutes les organisations syndicales présentes ont rejeté par un vote « contre » à l'unanimité.

En première convocation du CSAL du 4 juillet 2023 :

Ordre du jour :

- I. Observatoire interne (pour information)
- II. Tableau de Bord de Veille Sociale 2022 (pour information)
- III. Rapport d'activité 2022 DDFIP (pour information)
- IV. Questions diverses

Des déclarations liminaires sont lues par toutes les OS. Vous trouvez celle de la CGT en pièce jointe.

En réponse à notre déclaration liminaire, Mme GABELLE nous précise que « *les revendications, comme les revalorisations salariales, les évolutions de carrières, le pouvoir d'achat, sont des sujets d'ordre national et qu'elle ne peut toujours pas répondre à ces points* ».

Concernant les super pics de charge évoqués dans la liminaire, notre direction a bien conscience que « *la période est dense* » pour les SIP et le SDIF. Ne vous inquiétez pas chers collègues il nous a été également dit que cela irait mieux l'année prochaine, que l'on devrait éviter les difficultés. En attendant le chien aboie, la caravane passe... Un constat partagé par la direction et par les organisations syndicales ; les applications sont victimes de ralentissements voire sont défailtantes.

Et que dire des applicatifs tous beaux tous neufs mais non aboutis, non finalisés engendrant non un gain mais une surcharge de travail.

Les autres points trouveront une réponse, ou non, lors du déroulé de l'ordre de jour .

I – Présentation des résultats Observatoire interne 2023 (pour information)

236 agent(e)s ont répondu à l'enquête, soit un taux de participation de 40 %. Ce taux se situe entre la mesure de 2019 (46% -283répondants) et celle de 2021(36 % -208 répondants). Le taux de participation au sein de chaque catégorie ressort à 66 % pour les A+, 52 % pour les A, 38 % pour les B et 30 % pour les C. Les réponses des agents de la DDFIP 87 font apparaître des résultats dégradés et globalement en retrait des résultats nationaux ou des directions comparables. Comme nous l'avons souligné dans notre liminaire, la perception des répondants sur l'évolution de la Direction est très majoritairement négative à 77 % et le taux de satisfaction de travailler au sein du ministère de l'économie et des finances chute dans les grandes largeurs.(-10 points par rapport à 2021) Les agents expriment : un rythme de changement jugé trop rapide, des inquiétudes sur leur avenir, le fait de ne pas être acteurs du changement, un niveau de stress toujours plus élevé (6,9 sur une échelle de 10) résultant principalement de la charge de travail et des perspectives d'avenir.

Selon les répondants, les points sur lesquels il faudrait agir en priorité au sein de la DGFIP dans les mois à venir sont: les rémunérations, les conditions de travail, les possibilités d'évolution et la qualité de service rendu à l'utilisateur.

.Le niveau de satisfaction sur la rémunération est toujours faible, 27% contre 36 % en 2021 et 42 % en 2018.

Le ressenti des agents, que la CGT se fait fort de répercuter en instances, est le suivant : suppressions d'emplois, charges de travail toujours plus lourdes, dégradation des conditions de travail, absence de reconnaissance et un pouvoir d'achat en berne.

Notre direction répond en nous indiquant explorer toutes les voies en matière de simplifications et d'allègements et met en exergue la conscience professionnelle des agents. Pour quel résultat ? Une gestion de la pénurie d'emplois. De là à dire qu'il s'agit de la solution ultime pour répondre à la souffrance des agents il n'y a qu'un pas....que nous ne franchirons pas.

II – Tableau de bord de veille sociale 2022 (pour information)

Le TBVS est un dispositif de veille active qui, mis en synergie avec l'ensemble des outils du plan national d'amélioration des conditions de vie au travail (DUERP, baromètre social,

espaces de dialogue...), contribue au développement d'une culture de la santé au travail et de prévention des risques psychosociaux dans le réseau.

Il fournit localement aux acteurs en charge de la prévention un constat objectif permettant d'identifier des situations à risques, de suivre leur évolution et d'agir en conséquence.

Pour notre organisation syndicale et compte tenu que le TBVS vise aussi à échanger avec les représentants des personnels sur les conditions de vie au travail et sur la base d'un constat partagé, nous ne pouvons-nous empêcher de penser que les conditions de vie au travail et organisationnelles ne semblent jamais remises en cause.

Beaucoup d'indicateurs sont « mauvais » avec l'augmentation :

- du nombre de congés maladie de courte durée < ou = à 5 jours +46 %
- des écrêtements des horaires variables +4,55 % et du volume horaire écrêté +24,79 %
- du nombre de congés pour maladie ordinaire +72 %
- du nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps +19 %

Le bilan de l'analyse du TBVS met en avant l'indicateur complémentaire relatif au nombre de congés pour maladie ordinaire qui confirme une détérioration inquiétante en termes de risques psycho-sociaux.

III – Rapport d'activité 2022 de la DDFiP 87 (pour information)

Ce rapport d'activité ne reflète en rien notre vision du service public. Pas de surprise à la lecture de votre rapport d'activité ! Votre présentation, comme chaque année, est idyllique et pleine d'autosatisfaction. Nous vous avons pourtant démontré tout au long de l'année 2022 tout l'inverse. Pour la CGT Finances Publiques 87, ce rapport d'activité n'est qu'un catalogue de communication qui ne tient malheureusement pas compte de la réalité du terrain en termes d'effectifs et de conditions d'exercice des missions. Un rapport rêvé pour la direction mais à quel prix pour les agents ?

IV – Questions diverses :

– Les agents du CGR ont effectué un courrier, à l'attention de la directrice, dont les Organisations syndicales se font l'écho, afin d'évoquer les problématiques inhérentes au service et notamment les inquiétudes quant aux manques de moyens humains mais aussi les dysfonctionnements de l'application Ocapi et leurs conditions de travail qui s'en sont de fait trouvées fortement impactées et dégradées. La lettre conclut par une demande d'audience à la direction, dans l'optique de la mise en œuvre de solutions pérennes. La directrice a reçu nos collègues le 27 juin 2023.

La direction nous confirme le renfort aussi bien par des contractuels, au nombre de 3 et arrivant dans l'idéal au 01/09/2023, que par des vacataires. En outre, 2 collègues de l'équipe de renfort seront affectés pour 2 mois. Enfin l'installation différée au 01/11/2023 d'un adjoint est confirmé et permettra un tuilage. Un suivi et une association de l'équipe du CGR sont également prévus. La CGT déplore une vision « court termiste » qui montre une fois de plus que la politique des rustines bat son plein. Qu'en est il des solutions pérennes demandées par nos collègues ?

– Un Droit d'alerte concernant la situation des SIP, du SDIF est remis ce jour à la directrice dans un cadre intersyndical. (Vous trouverez ce cri alarmant en annexe de ce compte-rendu.)

Après lecture, la directrice nous répond qu'une dotation en vacataires est entérinée (2 mois pour le SIP de Limoges et 1 mois pour celui de St Junien et 6 mois pour le SDIF). L'équipe de renfort sera mise à contribution (et notamment au SDIF). L'assistance au numéro national a pris fin le 30/06/2023. La relance du 05/07/2023 ne verra pas le jour et sera remplacée par une relance par courriel et aux multi propriétaires.

Là encore rustines et sparadraps sont de sortis, mais à l'arrivée qui paie les pots cassés ????

Non madame la directrice on ne joue pas avec la santé des agents.

– SIP de Saint Junien : Il a été évoqué une situation d'ouverture du centre de St Junien alors que l'agent se trouvait seul en poste (ni collègue, ni encadrement). Il a été rappelé que dans cette situation la direction peut être contactée et le centre n'ouvre pas ses portes.

– Panneau « *en avoir pour mes impôts* » : Au vu de la phrase maladroite, plusieurs collègues qui reçoivent du public ont fait part de leur malaise face à ce panneau qui peu engendrer des remarques désagréables d'usagers.

– Affichage des horaires d'ouverture à Montmailler et à Cruveilhier : Il est une nouvelle fois indiqué que les horaires sur des panneaux à l'entrée des sites de Montmailler et à Cruveilhier ne sont toujours pas à jour, ou ceux-ci ne précisent pas clairement les fermetures au public. Cette situation pourrait entraîner de l'agacement d'utilisateur trouvant portes closes alors qu'ils pensent les centres ouverts. Nous avons donc redemandé que les bons horaires soient indiqués.

La séance est levée à 12h42

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Les élus CGT FP 87 : Myriam Morange, Frédéric Giloupe et Arnaud-Guilhem Fabry



BULLETIN D'ADHESION



NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : OUI NON

Adresse courriel de la section : cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet local : <http://www.dgfip.cgt.fr/87/>